



## **Résidence d'écriture**

### **Maison de la Poésie de Rennes**

Les résidences d'écriture à la Maison de la Poésie de Rennes sont ouvertes à tout auteur ou autrice de poésie contemporaine ayant publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur<sup>1</sup>.

Deux résidences sont proposées chaque année, au printemps (avril-mai) et à l'automne (octobre-novembre). Elles s'étendent chacune sur une période de huit semaines. Elles offrent la possibilité d'avancer un travail littéraire (poésie, prose poétique) à Rennes.

Chaque résidence est organisée selon un calendrier similaire : 70% du temps total pour le travail d'écriture, et 30% pour des projets avec les publics (soit 12 rencontres au total maximum).

Le manuscrit, avancé ou terminé lors de la résidence, fera l'objet d'une publication dans l'idéal dans la première ou deuxième année suivant la fin de la résidence, avec un éditeur choisi par le ou la résident.e. Pour soutenir cette publication, une aide à l'édition de 800€ est délivrée par la Maison de la Poésie de Rennes, sous la forme d'un préachat de 20 ouvrages.

Les rencontres avec les publics sont construites en concertation avec le ou la résident.e. Elles prennent la forme d'ateliers d'écriture suivis, de rencontres, ou de toute autre forme originale imaginée par le ou la résident.e. Les ateliers font

---

<sup>1</sup> A ne pas confondre avec une publication à compte d'auteur. Pour plus de renseignements, nous vous renvoyons vers cet article de l'agence Ciclic : <https://livre.ciclic.fr/outils-ressources/information-documentation/etudes-guides-fiches-pratiques/auteur/contrat-compte-d-auteur>

partie des actions de médiation obligatoires. L'équipe salariée se tient à disposition pour aider à la mise en œuvre de ces idées.

En fin de résidence, une carte blanche est laissée au ou à la résident.e pour inviter l'artiste de son choix lors d'une rencontre tout public.

Une convention de résidence récapitulant les interventions et les modalités est signée en amont par les deux partis.

---

### **Rémunération et prises en charge**

Le ou la résident.e reçoit la somme de 4000€ brut en droits d'auteur, comme bourse de résidence, avec le soutien de la Région Bretagne et de la DRAC Bretagne, de la part de l'association Maison de la Poésie de Rennes, pour l'ensemble de sa participation au programme de résidence. La première moitié de cette somme est versée à l'arrivée, la seconde à la sortie.

Sont pris en charge par la Maison de la Poésie de Rennes : 1 aller-retour en train ou en voiture du domicile au lieu de résidence, le lavage du linge de maison, les repas les soirs d'événements, et 100€ de livres utiles à ses recherches, qui peuvent être emportés à la fin de la résidence.

---

### **Le lieu**

Les résidences se déroulent à la villa Beauséjour, située au 47 rue Armand Rébillon, à Rennes, qui héberge l'association Maison de la Poésie de Rennes. Le ou la résident.e dispose d'un appartement de 40m<sup>2</sup>, au premier étage de la villa, avec une kitchenette, une salle de bain, une chambre et un salon. Une connexion internet câblée et Wi-Fi est mise à disposition, ainsi qu'un lave-linge. La

bibliothèque de la villa, qui dispose d'environ 3000 références, lui est également ouverte jour et nuit.

La villa est entourée d'un large jardin d'environ 400m<sup>2</sup> et bordée par le canal Saint-Martin. Elle est située à 15 minutes du centre-ville à pied, et 5 minutes en vélo ou en métro.

---

### *Critères de sélection & envoi des dossiers*

Une vingtaine de dossiers nous parviennent chaque saison, pour deux sélectionné.es. Nous vous invitons donc à préparer votre dossier avec attention.

Nos critères de sélection se portent sur la qualité et l'originalité du projet d'écriture, ainsi que sur les autres opportunités de bourses ou de résidences dans la même période (une année plus tôt et une année plus tard).

Pour les deux résidences de la saison 2024-2025, les dossiers de candidature sont à adresser au plus tard pour le 31 août 2023.

Par email, à [contact@maisondelapoesie-rennes.org](mailto:contact@maisondelapoesie-rennes.org). Pour faciliter la consultation des dossiers, nous vous remercions de bien vouloir nous envoyer un seul fichier ZIP qui contient toutes les pièces demandées, ou de rassembler toutes les pièces dans un même fichier PDF.

Par courrier postal, à *Maison de la Poésie de Rennes, 47 rue Armand Rébillon, 35000 Rennes*

Les candidatures reçues sont examinées par la commission Programmation de la Maison de la Poésie de Rennes, puis validées par le Conseil d'Administration. La réponse, positive ou négative, est ensuite adressée par email.

Fin septembre, contact est pris enfin avec le ou la résident.e choisi.e afin d'envisager plus précisément les modalités liées à sa venue.

Le questionnaire qui suit devra être renseigné le plus précisément possible.  
Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

## Dossier de candidature

### *Fiche de renseignements*

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse postale :

Adresse email :

Téléphone :

Email :

Site internet :

La création est-elle votre principale source de revenus ?

*Oui*  *Non*

Profession habituelle :

Lieu de travail :

N° de Sécurité Sociale :

Êtes-vous affilié à l'Agessa ? Si oui, votre n° d'affiliation :

A la Maison des Artistes ? Si oui, votre n° d'affiliation :

Êtes-vous dispensé de précompte Agessa ou MDA ? *Si oui, merci de joindre la copie de votre dispense de précompte aux pièces du dossier.*

Lors de la résidence, envisagez-vous de venir avec votre véhicule personnel ?

*Oui*  *Non*

Période de présence préférée :

Octobre à décembre 2024

Avril à juin 2025

1. Avec quel public scolaire (de l'école primaire au post-bac) aimeriez-vous travailler lors de votre résidence ? Avez-vous déjà eu des expériences avec ces publics par le passé ?

2. Avec quel public adulte aimeriez-vous travailler lors de votre résidence ? Avez-vous déjà eu des expériences avec ces publics par le passé ?

3. Quel.le artiste souhaitez-vous inviter lors de votre carte blanche ? Quel type de format (lecture, rencontre, autre) imaginez-vous pour cette soirée ?

Accepterez-vous, lors des rencontres liées à la résidence, que soient pris enregistrements audio, vidéo ou photos ?

*Oui*  *Non*

Bénéficiez-vous d'une autre bourse d'écriture ou d'une autre résidence dans l'année à venir, ou avez-vous bénéficié d'une bourse ou résidence dans l'année passée ?

Oui  Non

Si oui, quelles sont ou ont été les conditions d'accueil, le lieu d'accueil et la période ?

### **Pièces obligatoires à joindre**

*Pour faciliter la lecture, merci de rédiger vos documents en police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5.*

- Une note de présentation du projet d'écriture (2 pages maximum)
- Une bibliographie (1 page maximum)
- Un exemplaire papier et PDF de votre dernière publication